



## Solanacées

### Avertissement N° 3 – 4 juin 2015

- État des cultures.
- Doryphore de la pomme de terre dans l'aubergine.
- Maladies bactériennes dans la tomate.
- Maladies fongiques dans la tomate.

## ÉTAT DES CULTURES

Les conditions climatiques des dernières semaines ont été assez particulières. En effet, les journées chaudes ont été rares et le temps frais a prédominé. De plus, les risques de gel ont été régulièrement présents au cours de cette période. Ces conditions climatiques ont fait en sorte que les plantations ne sont pas encore terminées pour l'ensemble des régions. Plusieurs producteurs préfèrent retarder leurs plantations plutôt que de prendre le risque qu'elles subissent des dommages.

Les champs plantés depuis quelques semaines ont été légèrement affectés par ces périodes de froid et les forts vents qui ont sévi par endroits. Le feuillage des plants peut avoir jauni et la marge des feuilles blanchit. D'autres symptômes peuvent également être observés.

Même si les précipitations ont été variables, les sols sont humides dans toutes les régions de la province.

## DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE DANS L'AUBERGINE

Les premiers doryphores ont fait leur apparition dans la région de Québec. Leur nombre est cependant insuffisant actuellement pour justifier un traitement.

Ce ravageur se retrouve principalement dans les cultures d'aubergine et dans une moindre proportion, dans les champs de tomate. Le tableau suivant présente les seuils d'intervention suggérés en fonction du stade de la culture au moment du traitement.

### Seuils d'intervention suggérés pour les traitements foliaires

| Stade de la culture            | Seuil d'intervention suggéré  |
|--------------------------------|---|
| Plant de moins de 6 po (15 cm) | 2 petites larves ou 1 grosse larve en moyenne par plant ou 10 % de défoliation causée par les adultes   |
| Plant de plus de 6 po (15 cm)  | 4 petites larves ou 2 grosses larves en moyenne par plant ou 20 % de défoliation causée par les adultes |

## **Choix des traitements**

### ***Traitements au moment de la plantation***

Si un insecticide a été ajouté à l'eau au moment de la plantation, la culture est protégée pour une période variant de 4 à 6 semaines en raison de la persistance de ces produits dans le sol.

Les insecticides homologués pour cet usage sont ADMIRE 240F, ALIAS 240 SC et MINECTO DUO 40 WG.

Il ne faut pas employer ces insecticides de nouveau en traitements foliaires si vous les avez utilisés lors de la plantation en raison des risques de développement de la résistance du doryphore à ces produits.

### ***Traitements foliaires***

Si aucun traitement insecticide n'a été appliqué au moment de la plantation contre le doryphore et que les seuils d'intervention sont atteints, un traitement foliaire est recommandé (en postplantation).

Il est important d'alterner les groupes chimiques des insecticides utilisés afin de varier les modes d'action agissant sur l'insecte. Il faut donc tenir compte du groupe chimique de l'insecticide lors de la sélection de votre produit. Ainsi, l'insecticide pourra maintenir une efficacité sur un plus grand nombre d'années, car il y aura moins de risque de développement de résistance du ravageur face au produit.

Les étiquettes de quelques produits recommandent de tester au préalable la sensibilité du doryphore à l'insecticide avec un essai approprié, car ce dernier peut avoir développé une résistance à certains de ces produits. Veuillez consulter les étiquettes avant d'effectuer votre traitement.

Le tableau suivant présente quelques insecticides homologués pour lutter contre le doryphore lorsque les seuils d'intervention sont atteints et qu'aucun traitement n'a été réalisé au moment de la plantation.

| Cultures            | Insecticides            | Groupe chimique |
|---------------------|-------------------------|-----------------|
| Tomate              | ASSAIL                  | 4               |
|                     | DECIS et WARRIOR        | 3               |
| Tomate et aubergine | SEVIN                   | 1               |
|                     | CLUTCH et CLOTHIANIDINE | 4               |
|                     | SUCCESS et ENTRUST      | 5               |
|                     | CORAGEN et EXIREL       | 28              |

## **MALADIES BACTÉRIENNES DANS LA TOMATE**

Aucune observation de maladies bactériennes n'est encore signalée pour le moment. Pour obtenir plus de détails sur les maladies bactériennes et pour visualiser les dommages occasionnés, référez-vous à l'[avertissement N° 2](#) du 28 mai 2015.

# MALADIES FONGIQUES DANS LA TOMATE

Bien qu'aucune observation de maladies fongiques n'ait été rapportée, les températures des derniers jours (frais et pluvieux) ont été favorables au développement des champignons pathogènes.

Les périodes prolongées de mouillure au niveau du feuillage et les températures fraîches (aux environs de 20 °C) sont des conditions d'infection qui favorisent la présence et l'activité de divers champignons.

Les maladies à surveiller en présence de ces conditions sont les suivantes : alternariose (*alternaria*), moisissure grise (*botrytis cinerea*) et tache septorienne (*septoria*).

## Alternariose

Les symptômes sur feuillage sont les suivants :

- Taches arrondies, brun foncé à noires, de dimensions variables.
- Motifs concentriques en « nœuds de bois ».
- Jaunissement du feuillage autour des taches.



## Moisissure grise

Les symptômes sur feuillage peuvent prendre différents aspects :

- Lésion brune nécrosée en forme de flamme à la pointe de la feuille, à l'aspect flétrissant, au pourtour jauni.
- Lésion brune nécrosée, plutôt circulaire, mais au contour irrégulier, avec motifs en forme de « nœuds de bois ».
- Apparition d'un duvet gris caractéristique sur les lésions.



## Tache septoriennne

L'apparition des symptômes sur le feuillage s'effectue d'abord sur les vieilles feuilles :

- Petites taches circulaires d'environ 6 mm de diamètre.
- Taches au pourtour brun et au centre nécrosé, parfois auréolées d'un jaunissement.
- Plusieurs petits points noirs (pycnides) au centre des taches.



LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)

Téléphone : 450 454-3992 – Courriel : [cthireau@prisme.ca](mailto:cthireau@prisme.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 3 – Solanacées – 4 juin 2015